

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023**

Présents : MMES ZAPATA Annie, CATY Francine, BOUILLET Nelly, BUDNY-GALA Lydia et MM. GUILLOT Frédéric, LE GALLIARD Frédéric, VIAL Alain, POUTARD Sébastien, LARENAUDIE Anthony.

Secrétaire de séance : BOUILLET Nelly

ETAIENT EXCUSES :

COTTAZ Gilles donne pouvoir à Mme BOUILLET Nelly

HÉRITIER Alban donne pouvoir à Mme ZAPATA Annie

LE COSTOËC Thierry donne pouvoir à Mr LE GALLIARD Frédéric

DELAGE Patrick donne pouvoir à Mr LARENAUDIE Anthony

BILLON Stéphane donne pouvoir à Mr GUILLOT Frédéric

**Ordre du jour** :

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2023 : Le compte rendu est validé à l'unanimité, après correction par Mr LE GALLIARD Frédéric.

**Commission travaux** :

L'intégralité du mobilier extérieur est installée à la salle polyvalente et à Peu Leby. Il s'agit de table de pique-nique, de bancs et d'une table de ping pong.

Suite aux travaux réalisés à l'école maternelle qui permettront à Gislaine d'avoir un local pour ranger son matériel de nettoyage, un local à vélo sera installé par les employés communaux pendant les vacances de la Toussaint.

Le 19 octobre à 18h30, une rencontre est programmée avec l'association Passemoilesel. L'objectif de ce rendez-vous est de mieux connaître les besoins de l'épicerie pour leur installation temporaire dans le local associatif.

Les travaux de réfection de la mare de Frédefont sont terminés. La reconstruction du mur a été pris en charge par les employés communaux.

Une réflexion sera à mener par l'équipe municipale sur l'entretien des biens de section connus au sein de la commune. A cet effet, un devis a été demandé pour le curage de la mare de Frédefont.

Les membres de la commission travaux rencontrent les entreprises qui vont intervenir pour les travaux de la salle polyvalente Mardi 24 Octobre à 18h30. L'objet de ce rendez-vous est la programmation des travaux pour que tout soit terminé le 15 Mai 2024 au plus tard.

Mme Caty souhaite changer de commission.

Depuis le début du mandat, elle était membre de la commission travaux. Elle souhaite quitter cette commission pour intégrer celle de la vie associative.

Sa demande est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Il est prévu d'inscrire comme travaux en 2024, la réfection des classes de l'école primaire. Des demandes de devis sont faites dans ce sens.

#### Salle polyvalente et locale associatif :

L'état des lieux des salles louées doit faire l'objet d'une procédure particulière. A ce titre, Amandine accompagné de Frédéric Le Galliard et Alain Vial devront se réunir pour rédiger ce document et s'assurer que tous les points de contrôle ont fait l'objet d'un document exhaustif.

Il est demandé à Amandine de renvoyer les chèques de caution pour les locations réalisées en 2023 et les années antérieures.

Le code wifi va être affiché dans le local associatif ainsi qu'un dossier pour le règlement en 2023 et les années antérieures.

#### Ecoles :

Les travaux à l'accueil de l'école maternelle seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

#### Autres :

Les jeunes de la commune souhaiteraient que nous puissions étudier la faisabilité d'un city stade. Au vu des différents projets portés par la mairie actuellement, ce dossier est reporté mais il est proposé aux élus qui le souhaitent de commencer à travailler sur ce projet.

#### Adressage :

Le dossier de l'adressage est toujours en cours, il faut nommer les voies.  
Une réunion est programmée à ce sujet le 26 janvier 2024.

#### Vente Bâtiments Cure :

Mr le Galliard Frédéric a rencontré l'agent immobilier de l'agence Ceintury 21 qui propose un mandat exclusif pour 3 mois. Le prix de vente proposé par la mairie semble trop élevé.

Dans un premier temps, le conseil municipal refuse la proposition de mandat avec un prix de vente proposé par l'agence à 90 000€. Il est décidé que le conseil municipal se charge de la mise en vente jusqu'à la fin de l'année 2023 au prix de 110 000€. Un point sera fait lors du prochain conseil municipal.

#### Terrain route de Mesminas :

L'entreprise WEGEO représentée par Mr Baraille nous a confirmé que nous pouvons vendre les parcelles.

#### Cimetière :

Des devis vont être demandés pour les travaux d'exhumation suite à la reprise des concessions. Les entreprises OTT et Roc leclerc seront sollicitées.

## **Commission vie associative :**

### Marché des producteurs :

Une réunion est à programmer avec les producteurs pour évaluer les marchés de 2023.

Salles : faire le point sur les tarifs des deux salles pour les associations et les entreprises de la commune pour choisir la gratuité mais facturer les frais de fonctionnement à réfléchir.

La salle polyvalente a été remise à plusieurs reprises sale. Il y a un problème de ménage constaté après les locations. La mairie va donc demander un devis pour une autolaveuse pour 2024.

### Les jeunes :

Nelly et Antony ont fait visiter le centre des sapeurs-pompiers de Guéret aux jeunes de la commune. Ils souhaiteraient pour 2024 que soit organisé une sensibilisation à la sécurité routière. Ils vont voir s'ils peuvent récupérer des photos avec des autorisations aux droits à l'image. Mme le Maire les a informés que la Montagne s'intéresse de près à leurs activités organisées avec les jeunes.

### Repas de Noël :

Il aura lieu le dimanche 16 décembre 2023. Le Comité des Loisirs se propose de prêter sa sono. Pour le repas, des devis vont être demandés à Mr Le Costoec et Mr Cesson à St Feyre.

Les invitations concernent toujours les plus de 65 ans, la moitié des prix des repas seront pris en charge par la mairie. Les invitations seront envoyées mi-novembre.

### Colis de Noël :

Les colis seront des formats couples pour tout le monde, ils seront livrés au plus de 75 ans qui ne viendront pas au repas.

L'entreprise des milles sources, pour son coffret à 25 €, a été choisi à l'unanimité.

La commande sera passée courant décembre. Des colis seront livrés aux employés, aux bénévoles des aides aux devoirs et aux enseignants et Mme Grandseigne qui s'occupe de l'animation les mardis après-midi.

Les vœux : auront lieu le 13 janvier 2024 vers 15h et le repas des élus juste après.

### Epicerie participative :

Le dossier est toujours en cours les demandes de financements sont déposés.

## **Commission des affaires scolaires :**

### Cantine :

Un point d'évaluation a été fait avec les élus et les employés de Sainte Feyre et de La Saunière au sujet de la cantine.

Le retour étant très positif, il est décidé de prolonger la convention jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024.

Manuela Bousquet continue à assurer le transport des repas.

Lors de la facturation des frais de cantine de Septembre 2023, il n'a pas été tenu compte du nouveau tarif de 3.70€. Une régularisation sera effectuée sur la facturation du mois d'octobre.

### **Ressources Humaines :**

Les horaires de Manuela Bousquet sont modifiés pour qu'elle puisse donner la main à ses collègues de Sainte Feyre en charge de la cantine. Les lundis, mardis, jeudis et vendredi, elle sera à Sainte Feyre à partir de 10h45.

Le poste de Mme Malochet va être aménagé en fonction des prescriptions faites par l'ergonome du centre de gestion. Cet aménagement occasionne un coût d'environ 3 000 € qui fera l'objet de demande de financement.

### **Commission Finances :**

Un reliquat de DETR d'un montant de 7000€ nous a été notifié par les services de la Préfecture. Le conseil municipal décide de faire une demande de financement pour le mobilier extérieur qu'il a auto financée.

Le plan d'actions des travaux 2024 sera validé lors du prochain conseil municipal après réception de tous les devis.

Mr Veillon, conseillé aux décideurs locaux, est venu pour nous informer de l'état de la situation financière de la commune. Il nous a confirmé que notre situation financière était positive et nous permettait un an de fonctionnement. Notre taux d'endettement est inférieur au ratio national.

### **Divers**

La commune de la Saunière avec celles de Maisonnisses, Le Donzeil et Pionnat a déposé sa candidature pour bénéficier du dispositif « village d'avenir ».

La candidature porte sur une réponse à apporter à notre commune, sur l'isolement et le problème de mobilité des habitants.

Si notre grappe de communes est retenue, nous bénéficierons de l'accompagnement gratuit d'un chargé de mission.

Un habitant de Frédefont a demandé s'il était possible de planter un arbre pour la naissance des enfants dans le verger communal. Le conseil municipal a validé la proposition à l'unanimité.

### **Stérilisation des chats**

Nous sommes toujours en attente de devis. Pour le moment la mairie a reçu que celui du vétérinaire de la gare. Nous devons probablement prévoir une ligne de dépense sur le budget prévisionnel 2024.

La mairie a été sollicité pour savoir si la commune participait financièrement pour l'achat de vélos électriques par les habitants. Il est décidé qu'aucune aide est prévue dans ce sens.

Il y a un problème avec le chien de Mr Langlois Damien à la correspondance.

Une demande dératisation va être faite auprès de l'entreprise Farago.

Mr Touchet nous informe qu'il y a un problème d'éclairage et de rats à Peu Leby.